

Contraintes à l'investissement des petits exploitants dans l'agriculture : Un phénomène structurel¹

Les contraintes à l'investissement des petits exploitants dans l'agriculture pourrait être rattachées à la théorie du cercle vicieux de la pauvreté de Ragnar Nurkse (1907-1995), Economiste américain d'origine estonienne, considéré comme l'un des pionniers de l'économie du développement. Sur le plan pratique, ces contraintes sont liées aux stratégies déployées par les exploitants et aux modes d'intervention extérieure qui ne sont finalement pas favorables au relèvement de leur niveau de vie. Il importe donc d'expliquer un peu comment le phénomène se manifeste et quelles en sont les causes.

Les manifestations

La théorie du cercle vicieux de la pauvreté de Nurkse permet de relever ces manifestations. En effet, la pauvreté des petits exploitants agricoles est due au faible revenu dont ils sont l'objet. Ce faible revenu ne leur permet pas d'épargner ou leur permet d'épargner peu. L'accumulation du capital qui en résulte est donc faible ; ce qui ne leur permet pas d'investir suffisamment afin d'accroître la productivité de leurs facteurs de production. Il ne leur est donc pas possible de profiter d'une bonne part du marché. Les systèmes de production développés par ces exploitants sont peu compétitifs, de sorte qu'il leur est difficile, voire impossible, de réaliser des économies d'échelle. Nurkse préconise dans un tel cas, pour rompre le cercle vicieux de pauvreté, une intervention extérieure. Cette intervention pourrait provenir de l'Etat, du secteur privé ou des organisations non gouvernementales intervenant dans l'appui au secteur agricole. Il s'agit d'appuis sous forme de crédit, d'appui matériel, de formation et d'encadrement technique.

Les causes

- ***Du point de vue des systèmes de production***

Les petits exploitants agricoles développent en général des systèmes de production agricole dans lesquels dominent les spéculations qui ne sont pas promues par l'Etat notamment ; des spéculations relevant de filières non organisées, donc peu connues. Il s'agit essentiellement des produits vivriers tels le maïs, le niébé, la patate douce, l'igname, la tomate et la mangue. Puisque ces filières ne sont pas organisées, les petits exploitants ne bénéficient pas d'un accompagnement en intrants. L'accès à l'encadrement est faible, de sorte que les activités développées sont peu compétitives. Des pertes importantes s'observent en cas de surproduction ; ce qui signifie qu'ils doivent faire face, seuls, à

¹ Par :

Dr Ir. Emile N. HOUNGBO
Agroéconomiste, Environnementaliste
Maître de Conférences des Universités (CAMES)
Ecole d'Agrobusiness et de Politiques Agricoles
Université Nationale d'Agriculture
05 BP 774 Cotonou (République du Bénin)
Tél. (229) 90943976 / 95246102
E-mail: enomh2@yahoo.fr

tous les risques liés à la production agricole, surtout en Afrique où l'agriculture demeure essentiellement pluviale.

Toutes ces conditions font que les exploitants en question réalisent un faible niveau de revenu. Leur capacité d'épargne est conséquemment faible ; qui entraîne un faible investissement dans l'agriculture et dans les pratiques agricoles de conservation des terres (jachères, plantations, plantes de couverture, agroforesterie). Ce faible investissement dans les pratiques agricoles de conservation des terres engendre une faible productivité, une faible compétitivité et finalement un faible niveau de revenu. Le cercle vicieux est bouclé.

- ***Des appuis extérieurs inadaptés***

Les rares interventions, notamment de l'Etat et les ONGs, sur les petits exploitants sont souvent inappropriées. La confusion est souvent faite de croire que l'on peut comparer *in extenso* l'activité agricole des petits exploitants africains à ceux des pays développés. La dimension duale de cette activité n'a souvent pas été bien saisie. En effet, l'agriculture a d'abord été un mode de vie pour les petits producteurs, avant d'être une activité de production. Or, c'est ce dernier aspect qui a souvent été perçu. Cette situation engendre des biais d'intervention qui ne sont pas suffisamment efficaces et dont résulte par ricochet la contre-performance de l'activité du petit producteur. Cette contre-performance est à la base du faible investissement dans l'activité agricole.

En somme, les contraintes des petits exploitants à investir dans l'agriculture sont structurelles. Pour les lever, il faut repenser l'activité agricole pratiquée par ces derniers.